fede-educ@cnt-f.org

décembre 2010

Fédération CNT des Travailleuses et Travailleurs de l'Éducation

CLASSES EN LUTTE...

n°117

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

DANS L'ÉDUCATION COMME AILLEURS, L'INSECURITÉ D'EMPLOI, ÇA SUFFIT !

Avec au moins un quart des personnels en contrat à durée déterminée et contrat aidé, l'Éducation nationale est parmi les plus gros employeurs de travailleur(se)s précaires…

Petit historique…

Le dernier plan de résorption des non-titulaires dans l'éducation et la fonction publique date déjà de près de trente ans… (loi Le Pors de 1983). Après avoir intégré 35000 maîtres auxiliaires (MA), un décret de 1986 a permis le recrutement des contractuels… Sont venus se rajouter les emplois aidés au gré des différents changements de gouvernements (TUC, CES/CEC, emplois Jeunes, CAE et maintenant CUI). À cette liste, n'oublions pas les vacataires, les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques recrut(e)s par les établissements. Et pour continuer, des CDI de droit public ont été créés en guise de titularisation pour les MA ayant obtenu la garantie de réemploi par leurs luttes de 1996/1997, et pour les contractuels de plus de six ans d'ancienneté. Le « statut de CDI » ne garantit ni le réemploi à la rentrée, ni le salaire (par exemple des CDI non réaffectés à la rentrée ont été rémunérés à 70 % de leur salaire en septembre sur l'académie de Créteil).

RGPP ou la précarisation des titulaires et la casse des statuts…

Quant aux titulaires, la refonte générale des politiques publiques (RGPP) remet purement et simplement la sécurité d'emploi par la suppression du droit à mutation prioritaire en cas de suppression de poste, et peut conduire au licenciement en cas de refus après trois propositions de reclassement dans d'éventuels autres ministères… Les lauréats des concours de recrutement effectuent leur « stage » dans des conditions d'exercice des non-titulaires (nouveaux stagiaires). Sans compter la casse du statut de titulaire remplaçant…

Contrairement aux affirmations de certaines organisations syndicales qui affirmaient que la revendication de titularisation sans conditions allait casser les statuts, c'est bien l'inverse qui se passe. Les statuts sont cassés par le maintien et la multiplication des emplois précaires, permettant ainsi plus facilement d'imposer à des personnels fragilisés des « ré-formes» de casse du service public d'éducation (comme ça a déjà été le cas dans d'autres).

Titularisation de tous les précaires !

Alors oui, plus que jamais, la revendication de titularisation de tous les précaires, dans les corps existants pour ceux exerçant des fonctions correspondantes, et dans des corps à créer pour les autres (vie scolaire, aide documentalistes,etc.). à travail égal, statut égal ! C'est une condition nécessaire pour s'opposer à la casse du service public d'éducation. ■

Les stagiaires se rebiffent !

Depuis la rentrée 2010, la réforme (dite de « masterisation ») de la formation des enseignants est appliquée et concerne aussi bien les étudiants (deux années d'études au lieu d'une avant de passer les concours, une absence de formation pratique) que les professeurs / documentalistes / CPE stagiaires (au lieu du tiers temps de travail est mis en place un temps complet auquel s'ajoutent des formations sur le temps libre).

Des profs stagiaires s'organisent collectivement dans plusieurs Académies tel le collectif « stagiaire impossible » en Région parisienne qui revendique :

• l'abrogation de la réforme de la formation

• pas plus d'un tiers de temps de service devant les classes

• un accompagnement pédagogique concret et des conditions claires de titularisation, harmonisées au niveau national.

Ils dénoncent en outre les pressions exercées par la hiérarchie à l'encontre des stagiaires. Une coordination nationale est prévue à Paris le 11 décembre. Pour avoir des infos pratiques :

contact@stagiaireimpossible.org

La CNT éducation, solidaire de ces mobilisations, se bat contre la masterisation mais ne se satisfaisait pas non plus de la formation telle qu'elle était auparavant.

Elle se bat pour une formation par des pairs et une école émancipatrice. (plusieurs tracts et analyses sont consultables sur notre site).

Primaire : les rêves de l'UMP sont nos pires cauchemars !

Tout d'abord, le patron du groupe UMP à la Chambre veut « défendre une idée forte : un examen de passage en 6eme, en fin de CM2 » pour ne laisser entrer au collège que l'enfant maitrisant totalement les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter). Une proposition logique après avoir démantelé les dispositifs spécialisés dans la remédiation scolaire type RASED ! Pour cela, il propose de « réorganiser complètement le programme du primaire ». Derrière cette proposition qui fleure bon le vieux certif', se cache aussi une volonté de remodeler totalement la gestion et l'organisation de l'école primaire.

Extrait d'un entretien du 27 octobre : "C'est ça toute l'originalité de ma proposition. En réalité, on n'attend pas le CM2 pour savoir si l'enfant est en situation de réussir. C'est tout le parcours [de la fin de la maternelle au CM2] qui doit donner lieu à une évaluation. C'est la raison pour laquelle, si on veut que cela réussisse, il y a plusieurs leviers. Et le premier d'entre eux, c'est la structure, l'organisation même de l'établissement scolaire. Il faut que dans chaque école primaire, le directeur de l'école soit le vrai patron de son école. Qu'il choisisse ses équipes pédagogiques, que ce ne soit pas simplement au hasard des choses, à travers tel ou tel critère automatique. Que ce soit des équipes qui construisent ensemble autour du chef d'établissement, un projet en fonction du quartier, de la population."

On retrouve là le cœur de la politique libérale de ces dernières décennies : renforcer la sélection sociale avec une école restreinte à des outils dits fondamentaux qui ne sont pas une fin en soi, contre une école émancipatrice. Des évaluations à tous les étages, contre une construction au fil des ans. Sans oublier, enfin, un vrai patron pour mater tous ces instits autogestionnaires avec des écoles organisées en établissements publics autonomes et gérées à la sauce managériale. Un programme ressemblant furieusement aux évolutions actuelles dans le secondaire, alors on lutte tous ensemble contre ce futur cauchemardesque ?

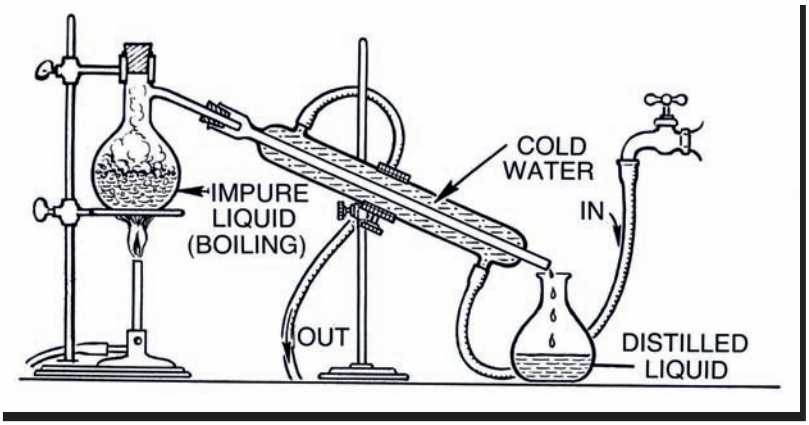

FIGURE 1 : ALAMBIC SOCIAL EN ACTION